

Suite de la page 14 participer à son colloque de gauche créé en 2019, le Festival des idées de La Charité-sur-Loire. Alors que va-t-il se passer maintenant ? Officiellement, pas question pour la gauche de se soumettre à la trêve olympique décrétée par Emmanuel Macron. Officieusement, on admet que les choses auront dorénavant lieu sous les radars, loin des caméras. Et en distanciel, chacun derrière son écran, la plupart des élus étant sur le départ ou déjà dans leur lieu de villégiature. «Paradoxalement, la posture scandaleuse du chef de l'Etat

va nous laisser le temps de nous organiser», admet un responsable communiste. Car le programme de cet été en télétravail n'en sera pas moins chargé. Après avoir échangé avec les cadres des partis, Lucie Castets doit désormais s'entretenir avec l'ensemble des députés du NFP, pour affiner la feuille de route et la stratégie, selon des modalités qui n'ont pas encore été fixées. Une architecture gouvernementale pourrait commencer à être étudiée. «Ça va être une période un peu compliquée avec les vacances, mais on va travailler pour pouvoir continuer de mettre

sous pression le président de la République», assure Fabien Roussel.

#### FLOU STRATÉGIQUE

«On va bosser pour être prêts à gouverner à tout moment si jamais le chef de l'Etat change de braquet», promet le secrétaire général du PS, Pierre Jovet. Les mouvements politiques misent aussi sur l'investissement de la société civile pour porter la candidature de Lucie Castets vers Matignon. «Chacun décidera des formes que doivent prendre ses prises de position, estime la maire socialiste de Nantes, Johanna

Rolland. Mais ce collectif de citoyens, élus locaux, associations et syndicats qui s'est engagé dans la campagne du NFP a été sa force depuis le départ. Et l'atout majeur de Lucie Castets, c'est qu'elle incarne ça parfaitement. En vérité, la séquence s'improvise heure par heure, comme c'est le cas depuis plusieurs semaines. Un flou stratégique que Marine Tondelier revendique comme un avantage tactique. «Justice-là l'effet de surprise a bien fonctionné. On a mis Emmanuel Macron dans les cordes. Il est le maître de ses horloges. Mais nous, on a les nôtres», s'amuse la cheffe à veste verte. ▶



Le 16 mars 2023, Elisabeth Borne annonce l'adoption sans vote de la réforme des retraites, via l'article 49.3. PHOTO DENIS ALLARD

## LFI remet les retraites sur le métier

**Le parti, tout comme la candidate du NFP à Matignon, Lucie Castets, veut l'abrogation de la réforme qui reporte à 64 ans l'âge légal de départ. Mais des obstacles politiques et financiers demeurent.**

C'est un des tout premiers sujets abordés par Lucie Castets, choisie comme candidate à Matignon par le Nouveau Front populaire (NFP). Parmi les «premières priorités» de la haute fonctionnaire, il y a l'«abrogation» de la réforme des retraites de 2023, car «c'est une réforme injuste», a-t-elle dit sur France Inter mercredi matin. Signe que le sujet s'impose comme une évidence, et que la tentative d'Emmanuel Macron de la clore la veille, dans sa première interview télévisée depuis le deuxième tour des législatives, a tourné court. «L'urgence du pays n'est pas

de détruire ce qu'on vient de faire mais de bâtir et d'avancer», a déclaré le président de la République, considérant que cette réforme, «c'est bon pour le pays». Le chef de l'Etat a beau balayer la question d'un revers de main, un an après son adoption à coups de 49.3, cette réforme contestée par des millions de personnes dans la rue pendant six mois ne passe toujours pas.

Depuis, les tentatives parlementaires de revenir sur le texte – l'une portée par les centristes de Liot en juin 2023, l'autre par les insoumis en novembre – ont fait long feu, mais le NFP et le Rassemblement national (RN) ont promis dans leurs programmes des législatives de l'abroger. Le parti d'extrême droite est resté flou sur la manière dont il comptait procéder, sortant sur ce sujet sa carte joker, l'audit qu'il prévoyait en cas d'arrivée à Matignon. Puisqu'il n'y a aucun gouvernement en place prêt à publier le décret promis par le NFP, les insoumis agissent à l'Assemblée. Ils ont déposé

mardi une proposition de loi (PPL), sans coordonner l'initiative avec les autres partis membres du NFP. Ils proposent d'annuler le relèvement progressif de l'âge légal à 64 ans et l'accélération de l'allongement de la durée de cotisation nécessaire pour atteindre le taux plein (43 ans).

**Niche RN.** Côté financement, des précautions ont été prises pour éviter le raté de juin 2023, quand une proposition similaire du groupe Liot avait échoué à être examinée dans l'hémicycle, butant sur Yaël Braun-Pivet. La présidente de l'Assemblée avait invoqué l'article 40 de la Constitution, qui dispose que sont irrecevables les textes qui entraînent «une diminution des ressources publiques». Aussi LFI a-t-elle assuré les arrières financiers de son texte, en insérant plusieurs promesses du NFP: 10 milliards d'euros seraient récupérés notamment en soumettant à cotisation les dividendes et l'épargne salariale, 4 milliards en augmentant le taux de co-

tisation assurance vieillesse sur certains revenus, et 10 autres milliards proviendraient du rétablissement de l'impôt de solidarité sur la fortune. Soit 24 milliards, censés couvrir un coût estimé, dans sa fourchette haute, à 20 milliards en 2032.

Se pose tout de même une question de faisabilité. Deux options se présentent pour qu'une PPL se retrouve à l'ordre du jour. La première est qu'elle soit retenue par la conférence des présidents. Peu probable: cette PPL n'est pas consensuelle et ne sera a priori pas soutenue par le président (Horizons) de la commission des affaires sociales. Ne reste que la deuxième option, la «niche parlementaire», une journée durant laquelle un groupe peut défendre les textes de son choix. Or le RN aura le bénéfice de la première, prévue le 31 octobre. Marine Le Pen a annoncé mardi sur X que son parti profiterait de cette niche pour soumettre l'abrogation de la réforme de 2023, ajoutant comme un défi

lancé à la gauche: «On verra alors qui sera du côté de la justice sociale... ou pas!» «Ça voudrait dire qu'ils ont changé d'avis», raille le député LFI Hadrien Clouet en référence aux errements de Jordan Bardella sur le sujet des retraites.

**«Rapport de force».** Les partisans de l'abrogation comptent en tout cas sur la nouvelle répartition des équilibres politiques. Lundi, avant même que LFI ne dépose son texte, le nouveau rapporteur général du budget, le député Liot Charles de Courson, auteur de la motion de censure de mars rejetée à 9 voix près, considérait: «Si on doit revoter sur ce sujet, on reviendra à l'âge légal à 62 ans. Ceux qui défendent la loi votée, la minorité présidentielle et les LR, n'ont plus la majorité». Mais si le texte de LFI était adopté par l'Assemblée, probablement avec les voix du RN – qui a d'ores et déjà annoncé par la voix du député Laurent Jacobelli son intention de le voter – et atterrait au Sénat, se présenterait un obstacle de taille: «Je ne vois pas le Sénat, tel qu'il s'est exprimé lors des débats sur la dernière réforme, voter une PPL qui acterait le retour à l'ancien système. La gauche essaie surtout de masquer la désunion générale», tranche Jean-François Husson, le sénateur LR rapporteur général du budget. Si les sénateurs rejettent la PPL, seul le gouvernement pourrait sauver le texte, en proposant à l'Assemblée de se prononcer à nouveau dessus en lecture définitive. Et là, tout dépend du gouvernement qui sera en place. «C'est un rapport de force», admet Hadrien Clouet. A chaque étape, il va falloir mener la bagarre. ▶

La proposition de LFI a été accueillie par un rejet des défenseurs des 64 ans – «Vouloir revenir sur la réforme, c'est pousser le système dans le mur», martèle toujours l'ancien ministre qui l'a portée, Olivier Dussopt – et par un enthousiasme tout relatif chez les opposants. Les syndicats ne se sont pas précipités pour la défendre. Chez Force ouvrière, Michel Beaugas souligne un «accord sur le fond», mais soulève deux questions: le sort de ceux qui ont déjà fait les frais de la réforme (l'âge légal est actuellement de 62 ans et six mois) et le financement. Pas très convaincu par l'issue de la démarche, un député d'une autre composante du NFP raille: «Il faut juste un truc, qui s'appelle le gouvernement.»

**VICTOR BOITEAU, FRANZ DURUPT et ARNE SPHIEZ LECHEVALLIER**